

## SEANCE DU 21 JANVIER 2014

Le vingt et un janvier deux mil quatorze à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'Omonville la Rogue légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Michel CANOVILLE, Maire.

**PRÉSENTS** : Michel CANOVILLE, Pascal MONHUREL, Chantal LEBACHELEY, Isabelle GUILLOU, Sylvie DUVAL, Eric BARBIER, Dominique HOCHET, Eric VOISIN, Fernand ALEXANDRE, Philippe MORISSE et Virginie LEPOITTEVIN-SEIGNEUR.

**ABSENTS** : Jean-Marie DUVAL, Patrice SANSON, Robert ROUCAN et Christian CAUVIN, excusés.

**SECRETARE DE SEANCE** : Chantal LEBACHELEY

### Canot porte-amarres : lot plomberie (DCM 2014.01.01)

Le Maire rappelle au conseil municipal que l'entreprise Solairegie avait fait une erreur de calcul dans leur proposition. Nous avons donc demandé aux deux candidats ayant répondu (Solairegie et Selca) de refaire une offre.

Rappel de l'estimation du lot : 11 855,00 € HT

ENTREPRISES	ANALYSE DES OFFRES / OBSERVATIONS	OFFRE DE BASE H.T.	OFFRE NEGOCIEE HT	Notes par critères	Notes finales	CLASSEMENT PROPOSE
entreprise SOLAIREGIE 50100 CHERBOURG	Dans son offre négociée l'entreprise a réintégré le chauffe-eau électrique.	9 292,80 €	10 793,38 €	8,00	10,00	1
	Elle a également rectifié l'erreur de calcul.			2,00		
	Prix corrects pour ce type de chantier					
entreprise SELCA 50440 BEAUMONT HAGUE	Offre complète, claire et détaillée Prix corrects pour ce type de chantier	12 338,20 €	12 338,20 €	7,00	9,00	2
				2,00		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir le devis de l'entreprise SOLAIREGIE pour un montant de 10 793,38 € HT soit 12 908,88 € TTC.

#### **Pour information : calendrier du chantier**

<b>SIB</b>	- Début de chantier	Lundi 17 Février
	- Installation	Lundi 17 Février
	- Désamiantage	Mardi 18 / Mercredi 19 Février
	- Fin de chantier	vendredi 21 février
<b>HINAUT</b>	- Installation de chantier	Mercredi 12 ou Vendredi 14 Février
	- Démolition	Lundi 24 Février
<b>SANITOIT</b>	- Pose couverture	Fin Mars début Avril

**SOLAIREGIE** - Mise en sécurité de l'installation  
- Mise en place d'un coffret de chantier  
- Mise en place d'un robinet de puisage

**LELUAN MAP** - Pose charpente Lundi 17 Mars

## Demande de subvention AJIP (DCM 2014.01.02)

Comme tous les ans, l'association AJIP demande aux communes de verser la subvention en 2 temps afin que l'association ne se trouve pas en difficultés financières.

Pour information subvention 2013 : 34 219 €  
La subvention 2014 reste la même.

L'association demande un premier versement de 50 % au 31 janvier 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire

- à signer la convention avec l'AJIP
- à verser la subvention en deux parties (au 31 janvier et au 31 mai 2014)

## Demande de subvention du Lycée Tocqueville (DCM 2014.01.03)

Le Lycée Tocqueville demande une subvention pour le voyage scolaire à Vélès en Macédoine en mars-avril 2014.

Une élève de la commune participe à ce voyage : Marine Préfot

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de verser une subvention de 30 €.

## Modification du tableau des emplois : création d'un poste de rédacteur (DCM 2014.01.04)

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-3 et 34,

Vu le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de créer un emploi de rédacteur territorial.

Le Maire propose au conseil municipal,

La création d'un emploi de rédacteur territorial à temps complet pour effectuer les fonctions de secrétariat de mairie à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget (chapitre 012).

## Modification du contrat de groupe pour l'assurance statutaire (DCM 2014.01.05)

Dans le cadre de ses missions facultatives, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche met à la disposition des collectivités du département, un contrat groupe dont l'objet est de garantir les communes et les établissements publics des risques financiers découlant de leurs obligations statutaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte et autorise le Maire à signer l'avenant portant modification des taux de cotisations, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014, de la manière suivante :

- contrat couvrant les agents CNRACL – collectivité de moins de 50 agents : 5,93 %
- contrat couvrant les agents IRCANTEC : 1,64 %

Les autres caractéristiques du marché initial sont maintenues à l'identique dans la mesure où les risques assurés ainsi que le personnel assuré des collectivités restent inchangés.

### Questions diverses

- **PC modificatif** : ferme du Tourp – modification des façades du local technique. Le conseil municipal émet un avis favorable.
- **Numérotation des chalets** : le conseil municipal ne souhaite pas donner de numéros aux chalets mais plutôt des noms : La Coque, La Vallace, Les Fontenelles, Les llets et la Vaucotte. Le conseil municipal souhaite qu'une journée portes ouvertes soit organisée après la fin des travaux.
- **Projet de construction de 10 logements à la Corderie** : les cités cherbourgeoises inscriront le projet sur la programmation 2015.

NOM et Prénom	Emargement ou motif de non-signature	NOM et Prénom	Emargement ou motif de non-signature
CANOVILLE Michel		HOCHET Dominique	
MONHUREL Pascal		ROUCAN Robert	<b>Excusé</b>
DUVAL Jean-Marie	<b>Excusé</b>	VOISIN Eric	
LEBACHELEY Chantal		CAUVIN Christian	<b>Excusé</b>
SANSON Patrice	<b>Excusé</b>	ALEXANDRE Fernand	
GUILLOU Isabelle		MORISSE Philippe	
DUVAL Sylvie		SEIGNEUR Virginie	
BARBIER Eric			